



Flash n°2

Date : 19 janvier 2011

Expéditeur : Secrétariat de l'UD CGT 93

Nombre de pages (y compris celle-ci) : 1

Destinataires : UL/US

N/Réf. : HO / AT

Lutte des salariés sans-papiers !
Rassemblement revendicatif le mardi 25 janvier à 12h
parvis de la préfecture de Bobigny, pour le respect des
engagements !
Précédé d'une conférence de presse à la Bourse
Départementale du Travail à 11h15 pour exposer l'iniquité
du traitement des dossiers !

En Seine-Saint-Denis sur de 1 020 dossiers déposés, dont 700 « ouverts » par les services préfectoraux, seuls 350 récépissés ont été délivrés. Par ailleurs, très peu de titres provisoires de séjour sont renouvelés au bout des 3 mois, sans motif probant, alors que tous ces salariés ont un emploi. Autre difficulté, les quelques renouvellements de titres de séjour ne se font que très rarement à échéance. Des salariés se retrouvent ainsi non couverts par un titre de séjour pendant de nombreuses semaines, provoquant pour certains une rupture de contrat de travail, avant d'être convoqués pour un renouvellement !

Face à un traitement peu attentif aux réalités sociales de ces travailleurs, et peu conforme aux engagements pris :

Rassemblement de lutte mardi 25 janvier à partir de 12h, sur le parvis de la Préfecture, afin de faire entendre nos revendications pour le respect des engagements gouvernementaux et témoigner de notre détermination à voir aboutir les dossiers des salariés grévistes !

Ce rassemblement sera précédé **d'une conférence de presse, à 11h30 dans le hall de la Bourse Départementale du Travail**, où seront notamment détaillées quelques situations emblématique du caractère inique du traitement des dossiers des salariés sans-papiers grévistes !

Union Départementale CGT 93

1, place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex

Tél. : 01.48.96.36.32 - **Fax :** 01.48.30.98.69 - **Site Internet :** www.cg93.fr - **E-mail :** udcgt93@wanadoo.fr